[NOM DU CLUB]

 Chères familles (……),

 Nous sortons tous d’une période difficile où il a été difficile de concilier les confinements et règles sanitaires avec la vie que l’on connaissait « avant » et notamment la vie associative sportive.

 Le sport est une activité « complète » qui contribue à développer beaucoup de compétences chez l’adulte et l’enfant.

 Pour toutes ces raisons, et afin de rendre accessible la pratique sportive à un maximum de foyers français, le gouvernement a débloqué une enveloppe de 100 millions d’euros pour mettre en place le « Pass Sport ».

 A ce titre, vous avez reçu (ou aller recevoir) durant le mois d’Août, un coupon par enfant d’une valeur de **50 euros** à valoir sur une cotisation de licence sportive. Ce coupon est cumulable avec d’autres éventuelles aides (carte M’RA, CDOSL etc).

 Pour information, le **Tennis de Table est une activité très présente sur le département** (plus de 2400 licenciés sur 50 clubs). Les clubs disposent d’entraîneurs qui encadrent les différents groupes de jeunes sur des créneaux spécifiques, que ce soit en compétition ou en loisirs.

 La pratique du Tennis de Table fait de plus en plus d’émules. Au-delà du côté ludique indéniable, le tennis de table fait plus particulièrement travailler les facultés des domaines psychomoteur, psychologique, social ainsi que des valeurs d’entraide et de partage.

 « nom du club » serait ravi de vous accueillir pour une séance d’essai en vue de la pratique sportive régulière.

 N’hésitez pas à contacter [….]

